

Directive d'orientation sur la fréquentation scolaire Résumé de la consultation

24-28 octobre 2022

DIRECTIVE D'ORIENTATION SUR LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE RÉSUMÉ DE LA CONSULTATION

Date ou dates de la consultation

24-28 octobre 2022

Personne-ressource

Jennifer Young, coordonnatrice
Section du soutien aux écoles et à la communauté
Direction du soutien à l'inclusion, Division de la réussite scolaire et de l'inclusion
Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba
Jennifer.Young@gov.mb.ca
204 945-7920

Participants à la consultation

- Manitoba Association of School Superintendents
- Manitoba School Boards Association
- Student Services Administrators' Association of Manitoba
- Écoles indépendantes subventionnées
- La Manitoba Teacher's Society
- Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba
- Council of School Leaders
- Bureau du protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba

Survol

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba s'engage à travailler avec l'ensemble des intervenants du système d'éducation et aux côtés des parents et responsables d'enfants, des communautés et des partenaires scolaires à l'amélioration des pratiques proactives et préventives visant à accroître la fréquentation et la participation scolaire. Ensemble, nous assumons une responsabilité commune, soit celle de favoriser et de promouvoir la fréquentation et la participation scolaire en misant sur la détection et l'élimination précoces des obstacles.

Élaborée en collaboration avec le Groupe de travail sur la fréquentation scolaire (2019-2022), la directive d'orientation sur la fréquentation scolaire au Manitoba a été examinée par les hauts dirigeants d'organismes intéressés clés, et ce, principalement dans une optique de mise en œuvre. Les questions suivantes ont guidé les discussions.

- Combien de temps faudra-t-il pour harmoniser votre politique divisionnaire actuelle avec la nouvelle directive d'orientation?
- De quelles questions serait-il utile de discuter durant une séance d'échange d'information tenue à la suite de l'annonce de la directive d'orientation?
- Quels autres éléments souhaiteriez-vous que le Ministère prenne en considération?

Rétroaction

THÈME 1 : HARMONISATION DES POLITIQUES

Aperçu général de ce que nous avons entendu :

- Une harmonisation des politiques serait possible d'ici juin 2023; la mise en œuvre de la directive d'orientation exigera du temps.

THÈME 2 : SÉANCES D'ÉCHANGE D'INFORMATION

Aperçu général de ce que nous avons entendu :

- À la suite de la publication de la directive d'orientation, il serait utile d'offrir aux dirigeants scolaires des séances d'information pour soutenir la mise en œuvre des politiques divisionnaires. Ces séances devraient notamment inclure de l'information sur les points suivants :
 - Importance de comprendre les besoins et les intérêts des élèves si l'on veut accroître leur fréquentation et leur participation.
 - Rapprochement des élèves avec la communauté : il faut valoriser l'apprentissage axé sur la participation communautaire.
 - Rôle des écoles en tant que carrefours communautaires : les partenariats communautaires sont de puissants outils de soutien des enfants, des jeunes et des familles.
 - Interventions visant à promouvoir la fréquentation et la participation scolaire : il faut mettre en relief les pratiques ou les interventions qui donnent de résultats aux niveaux élémentaire, intermédiaire et secondaire avec des exemples d'interventions efficaces, d'histoires de réussite et de stratégies utilisées actuellement qui donneront l'élan aux écoles.
 - Planification et gestion de cas en fonction de l'élève : comment cela influera sur la planification à court et à long terme; des modèles et des exemples seraient utiles.
 - Mise à jour sur la Loi sur la protection des enfants (communication de renseignements), la Loi sur les renseignements médicaux personnels et la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

THÈME 3 : CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES

Aperçu général de ce que nous avons entendu :

- Importance de l'intervention précoce.
- Nécessité de mettre l'accent sur la fréquentation et la participation.
- Besoin de mettre en place des ressources durables pour que les directeurs d'école et le personnel scolaire puissent surmonter et éliminer les obstacles tels que la nutrition, le transport, la mobilité, la santé mentale des élèves et la charge de travail dans les écoles ou les régions affichant un taux élevé d'absentéisme scolaire.
- Élimination des obstacles grâce à une approche à facettes multiples : créer un sentiment d'appartenance et favoriser la participation des familles sont des aspects clés.

- Nécessité de préciser le rôle des comités divisionnaires sur la fréquentation scolaire proposés.
- Reconnaissance du fait que les mesures punitives telles que l'envoi de lettres à la maison ne sont pas efficaces et créent des obstacles à la participation des familles.
- Besoin de sensibiliser le public et de préciser les rôles et les responsabilités de chacun.
- Nécessité de mettre à jour le message de manière périodique : soutenir la fréquentation et la participation scolaire nécessite des efforts soutenus.
- Reconnaissance du fait que les écoles ne pourront pas régler cette situation à elles seules : il s'agit d'une question d'envergure provinciale qui nécessite la collaboration de l'ensemble des communautés et des intervenants; une mobilisation pleine et entière ne se fera qu'à plus long terme.
- Ajout des membres du Groupe de travail sur la fréquentation scolaire à la section des remerciements.
- Importance d'un langage clair et précis, en anglais et en français.
- Inclusion des dirigeants scolaires à l'approche de gestion de cas.
- Définitions à préciser : la définition de l'absentéisme chronique inclut-elle les absences motivées et non motivées? La validité des motifs d'absence doit être réfléchi et illustrée (en tenant compte notamment de la pertinence culturelle).
- Section sur les ressources : énumérer les ressources par région (Nord, Sud, Ouest, Est); inclure plus de personnes-ressources du milieu de la santé mentale au Canada; assurer une révision régulière de la section des ressources pour s'assurer qu'elle est à jour et reflète ce qui est accessible.
- Nécessité d'une collaboration interorganismes pour soutenir les élèves : comment le Ministère soutiendra-t-il le rapprochement entre les organismes et les écoles se trouvant dans des milieux où les besoins sont les plus criants?
- Recours au modèle de planification par étapes décrit dans « Des écoles sûres et accueillantes », un document qui fournit des éléments visuels, des références et des renseignements utiles; un recueil de solutions serait très utile.
- Rôle ou participation de Familles Manitoba, de Relations avec les Autochtones et le Nord Manitoba et de Justice Manitoba. Quel mécanisme soutiendra l'effort collectif de coordination et de collaboration nécessaire pour accroître la fréquentation quotidienne de tous les élèves?
- Prochaines étapes proposées pour les élèves qui, malgré tous les efforts déployés, ne fréquentent pas suffisamment l'école : un plan d'action à cet égard sera-t-il présenté?
- Vision sur la façon d'enregistrer directement [coder] les présences et absences : les enjeux sont plus nombreux au niveau secondaire (car les présences et absences sont enregistrées pour chaque classe).
- Nécessité d'offrir des séances d'information en permanence, une fois la stratégie lancée.

Conclusion

Le Ministère remercie tous ceux qui ont participé aux activités de consultation sur l'élaboration et la mise en œuvre de la directive d'orientation sur la fréquentation scolaire au Manitoba. Le Ministère tiendra compte des commentaires et des points de vue de tous les participants lorsqu'il peaufinera la directive d'orientation et préparera un plan d'action complémentaire. Tous les intervenants du système d'éducation s'engagent à concrétiser la vision du Ministère, qui est de « favoriser la réussite de chaque élève manitobain, peu importe son lieu de résidence, son origine ou les circonstances entourant sa vie personnelle ». La fréquentation et la participation des élèves sont les fondements mêmes de la concrétisation de cette vision.